

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**EN DATE DU 28 MAI 2008**

**COMPTE-RENDU**

-----

**1°/ MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES PROCEDE A L'APPEL DES  
CONSEILLERS MUNICIPAUX**

**ETAIENT PRESENTS :**

- Monsieur Henri LEROY, Maire,
- Madame ROBORY-DEVAYE, Monsieur BERTHELOT, Madame LEQUILLIEC,  
Monsieur SIMON, Monsieur ALUNNI, Madame CASINELLI, Monsieur LORENZELLI,  
Madame DEGUEURCE, Adjoints,
- Monsieur MUNIER, Madame CARON, Monsieur GILLET, Madame VOLFF,  
Monsieur PASERO, Madame OGGERO, Monsieur ALLADIO, Madame SEVILLA, Monsieur  
DECAUX, Madame LORIN, Monsieur VILLALONGA, Madame DESCAMPS, Monsieur AVE,  
Madame LAURETTA, Monsieur ODDES, Madame VILLANI, Monsieur DAVID, Monsieur  
CASTILLO, Madame MAIMON, Madame GIORDANO, Monsieur LAVISSE, Conseillers  
Municipaux,

**ETAIENT REPRESENTES :**

- Madame GHIBAUDO, Adjointe par Monsieur GILLET,
- Madame COOPER, Conseillère Municipale par Madame MAIMON,
- Monsieur PEREZ, Conseiller Municipal, par Monsieur DAVID,

-----

**2°/ LE QUORUM ETANT ATTEINT, LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT VALABLEMENT SE  
REUNIR.**

**3°/ MADAME EMILIE OGGERO, CONSEILLERE MUNICIPALE EST DESIGNEE SECRÉTAIRE  
DE SÉANCE ET PROCEDE A LA LECTURE DU PROCÈS VERBAL DE LA DERNIERE  
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL QUI A ETE VOTE :**

**A L'UNANIMITE**

**Présentation par Monsieur le Maire de la Philosophie Politique des Actes  
qui seront pris lors de cette séance**

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

**Préserver notre patrimoine naturel, développer la solidarité, agir ensemble pour valoriser et embellir notre cité, tels sont les thèmes principaux qui vont être examinés lors de ce premier conseil municipal que l'on peut qualifier « d'action », par comparaison au précédent qui, réglementairement, a été, consacré, à la mise en place administrative par notre nouvelle mandature.**

**Les délibérations de cette séance sont la traduction concrète de notre volonté d'engager les projets et de mettre rapidement en œuvre, les décisions conformes à nos engagements répondant ainsi aux attentes de nos concitoyens.**

**Agir pour le développement durable, favoriser une véritable qualité de vie, préserver notre cadre de vie, tels sont les priorités qui guident notre projet d'avenir pour Mandelieu-La Napoule et ses habitants.**

**A ce titre la mise en place de notre AGENDA 21 entre dans sa phase  
dynamique.**

- Une consultation vient d'être lancée afin d'obtenir un diagnostic puis, et je dirai là, sans doute, est l'essentiel. Entamer, avec nos concitoyens une large concertation à travers la diffusion d'un questionnaire mais également la mise en place d'ateliers et de forums de discussions.
- La participation du plus grand nombre de mes administrés sera le gage de la réussite de cet AGENDA 21 qui devrait pouvoir vous être présenté d'ici un an.
- La perspective n'impose pas l'immobilisme, bien au contraire. Dès aujourd'hui, nous mettons en place les outils qui nous permettrons, à court et moyen terme, d'atteindre ces objectifs.

**1) La constitution de réserves foncières dans un souci de préservation d'espaces verts ou de zones agricoles concerne ainsi cinq délibérations pour lesquelles nous aurons à prendre des décisions.**

- L'acquisition de 4 hectares dans la Vallée de la Siagne en zone agricole permettra de mener des actions dans le cadre de l'agenda 21 et de promouvoir l'agriculture biologique.

- Deux acquisitions de terrains sur La Napoule et sur Capitou donneront la possibilité d'aménager un jardin public chemin des Abaguiers, et la réalisation d'un trottoir le long de l'Avenue du Général Garbay.

Enfin, le Conservatoire du Littoral se rendra propriétaire de 9 hectares sur Maure Vieil afin de mener à bien sa politique de sauvegarde de l'espace littoral. Dans le même état d'esprit grâce au classement de terrains au Pont de Saint-Jean, en régime forestier, l'O.N.F. assurera une meilleure valorisation de 15 hectares situés en bordure du classement de l'Estérel.

**Le développement durable** est également lié au transport collectif que nous souhaitons développer encore davantage sur notre commune.

Deux mesures importantes vont dans ce sens avec :

- la création d'un conseil communal des transports publics constitué de personnalités qualifiées qui devront étudier les évolutions possibles du système de transport intercommunal dans l'optique d'un meilleur service rendu à l'usager.
- la demande faite au SITP de prendre en charge la gratuité des transports pour les personnes de plus de 65 ans et non imposables

## **2) L'embellissement des quartiers**

Le Pactarim poursuit la rénovation du centre ancien de Capitou, avec l'aide accordée aux particuliers pour les ravalements de façade et la commission communale chargée de veiller à l'attribution de subventions

**3) La qualité de nos ports avec le label « Pavillon Bleu d'Europe »** auquel la Ville apporte sa contribution pour la mise à disposition de personnels saisonniers.

**4) Des activités sportives liées à l'identité de notre Ville** vont être organisées dans les prochaines semaines.

- le V.T.T. avec la Free Ride Classic Mandelieu sur la plage de Robinson, le 14 septembre prochain,
- une manche de la finale mondiale X Terra les 27 et 28 septembre combinant le Mountain Bike, le Triathlon et le Trail Running
- l'Aérial Show, les 21 et 22 Juin 2008, sport de glisse sur la plage et dans l'eau.